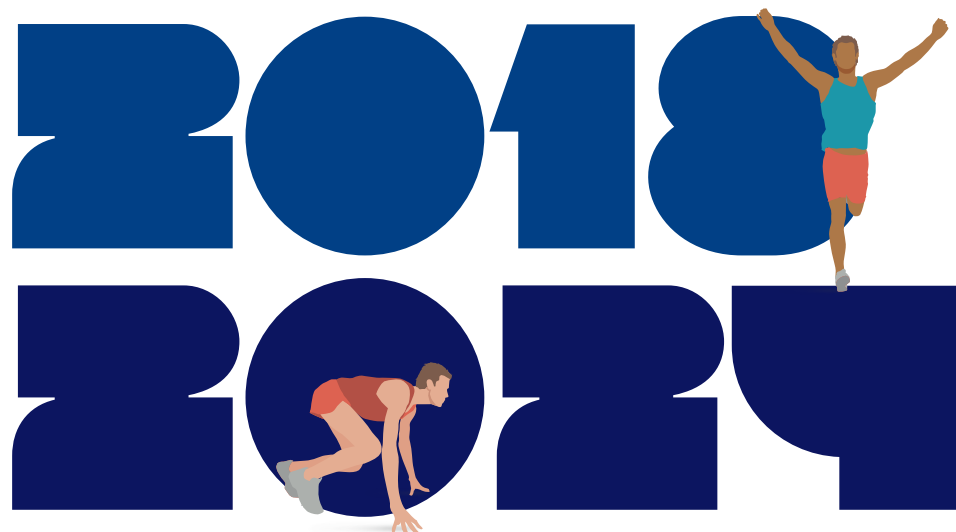


PLAN DE DÉVELOPPEMENT



Accompagner nos clubs pour
accueillir tous les publics et réussir
nos rendez-vous 2020 et 2024

ATHLÈ

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

Ce plan de développement est le fruit d'un long travail collaboratif. **Sa réussite dépend de votre capacité à le partager et à le déployer sur tous les territoires.**



PLAN DE DÉVELOPPEMENT



Accompagner nos clubs pour accueillir tous les publics et réussir nos rendez-vous 2020 et 2024

SOMMAIRE

Quelle ambition pour l'athlétisme ?
Éditorial d'André Giraud, Président de la FFA

1	Analyse du contexte : un environnement en mutation rapide	06
2	Une évidence : le club au cœur du développement de toutes les pratiques de l'athlétisme	12
3	Des leviers et des moyens optimisés pour accompagner le développement des clubs	16
4	5 secteurs d'activité soutenus par des moyens personnalisés et des actions phares	26

QUELLE AMBITION POUR L'ATHLÉTISME ?



Par **André Giraud**,
Président

La Fédération et l'ensemble de ses clubs, comités départementaux et ligues régionales portent de grandes ambitions pour l'Athlétisme français !



Sport premier par excellence, l'Athlétisme incarne une multitude de pratiques qui participent à son développement et à son image, illustré notamment par ses excellents résultats sportifs internationaux. Ses dirigeants, ses officiels, ses éducateurs sportifs et ses pratiquants assument pleinement leur double culture compétitive et loisir.

Nous sommes aujourd'hui à la croisée du développement de nouvelles formes de pratiques de l'Athlétisme. D'un côté, nos clubs, qui ont construit la Fédération, avec lesquels nous devons favoriser et entretenir la pratique. De l'autre, les pratiques hors clubs, auxquelles nous devons répondre, dans des environnements nouveaux et sur des durées variables. Pour ces pratiques, nous devons réfléchir à de nouveaux formats d'adhésion, proposer de nouveaux services plus en adéquation avec les modes de vie des pratiquants et l'évolution de notre société.

Le rôle de la Fédération est d'accompagner et de piloter ce développement au plus près des réalités du terrain, en étant force de propositions et en fournissant les outils et les moyens indispensables à la bonne conduite de nos objectifs. Nous devons tous, à cet effet, innover, imaginer ce que seront demain les modes



de « consommation sportive » et inventer le club de demain, les formats de pratiques, et même sans doute un nouveau modèle fédéral. Là est notre ambition : être à la pointe du mouvement sportif, proposer une offre à 360 degrés pour toucher tous les publics, et aller avec eux vers de nouvelles découvertes, de nouvelles attentes en phase avec l'universalité qu'incarne notre sport.

Dans la continuité du 1er plan de développement 2013-2017, la stratégie fédérale repose sur 5 secteurs d'activités : le stade, le haut-niveau, l'éducation athlétique, le running et les pratiques forme et santé.

Toutefois, dans ce 2^{ème} plan, nous avons recentré notre énergie sur 2 leviers incontournables : l'accompagnement des clubs et la formation. Ce sont les 2 aspects sur lesquels nous devons aujourd'hui concentrer nos efforts pour atteindre efficacement nos objectifs de développement, et pour répondre aux attentes des pratiquants.

Le plan que nous proposons s'inscrit sur 6 années pour nous projeter jusqu'en 2024, date des Jeux Olympiques et Paralympiques organisés en France. C'est une échéance majeure pour notre Fédération. Ce projet dépasse le mandat pour lequel le comité directeur a été élu. C'est une première ; nous devons nous placer dans le cadre plus global de la politique sportive nationale avec une stratégie à l'échéance des grands événements sportifs structurants à venir que sont les championnats d'Europe de 2020 à Paris puis les JO de 2024. Ces événements seront de véritables accélérateurs de notre développement et du rayonnement de notre sport ; ils devront profiter pleinement à nos clubs, sur le long terme. C'est ce dessein que nous portons.

La force de notre développement se fonde sur une vision partagée et priorisée des objectifs. Riche de près de 320 000 licenciés à la fin de la saison sportive 2017/2018, la Fédération doit encore poursuivre son développement. Pour cela, elle doit étendre sa capacité à proposer des formes variées d'accompagnement

d'un public toujours plus divers. Notre volonté est double : continuer à gagner des licenciés FFA dans nos clubs mais aussi conquérir des pratiquants et des sportifs en contact avec nos clubs. C'est une innovation pour notre Fédération, nos clubs, nos comités départementaux et nos ligues régionales. C'est une nouvelle façon d'appréhender nos missions, nos savoir-faire et les relations avec nos publics. L'objectif que nous nous sommes fixé est d'atteindre 500 000 pratiquants à l'échéance 2024. Chaque action menée au sein de nos structures doit viser cette même ambition. C'est dans cette perspective que nous proposerons des formats d'activités, de pratiques, de compétitions, plus attractifs, tout en tenant compte des capacités et des contraintes des clubs. Par un accompagnement adapté, nous assurerons ainsi notre mission de service public et nous pourrons donner les moyens nécessaires à la réussite de nos athlètes et de nos équipes de France.

Le plan de développement 2018-2024 présente concrètement les lignes directrices de la stratégie de développement de l'Athlétisme, il se fonde sur le projet fédéral proposé à l'Assemblée Générale électorale de 2016.

Enfin, je tiens à saluer l'investissement et l'apport de tous, élus, membres de la direction technique nationale et salariés de la FFA pour réaliser ce plan de développement 2018-2024. Il a nécessité de nombreuses réunions de travail, de nombreuses heures d'échanges et des choix parfois difficiles. J'ai aussi souhaité personnellement y associer, lors de l'Assemblée Générale fédérale d'avril 2018, des délégués de clubs pour proposer un projet collectif finalisé en adéquation avec les réalités que nous rencontrons au quotidien sur le terrain.

À nous, collectivement, de nous approprier ce plan pour la réussite et le développement de notre sport !





ANALYSE DU CONTEXTE

UN ENVIRONNEMENT EN MUTATION RAPIDE



Le plan de développement 2013-2017 a régulièrement été évalué tout au long du mandat. Les principaux critères d'évaluation concernaient l'évolution du nombre de licences et le nombre d'actions réalisées sur les différents secteurs (Piste, Hors-stade, Jeunes, Santé-loisir). Le secteur Haut-niveau a été traité et suivi à part. Il a principalement été évalué sur la base des résultats sportifs, dans les grands championnats, par catégorie d'âge et par discipline.

En juin 2017, la Fédération a mené deux enquêtes nationales : l'une auprès des clubs de la FFA, diffusée en ligne via une campagne d'e-mailing, l'autre auprès des ligues régionales sous forme d'entretiens semi-dirigés réalisés par téléphone.

A. LES ENSEIGNEMENTS DE L'ENQUÊTE CLUBS 2017

L'enquête auprès des clubs de la FFA* visait à appréhender la façon dont les structures avaient défini des objectifs et mis en place des actions de développement sur la période 2013-2017. Dans ce cadre, 2 293 clubs FFA ont été interrogés, ce qui a conduit à analyser un total de 1 016 réponses complètes (dont près de 50 % en provenance de présidents), sur la base d'un échantillon représentatif des clubs affiliés au regard de leur implantation régionale et de leur nombre de licenciés.

Cette enquête a permis d'établir un premier constat : le Hors-stade est le secteur qui s'est le plus développé, au cours de ces 10 dernières années, dans les clubs.

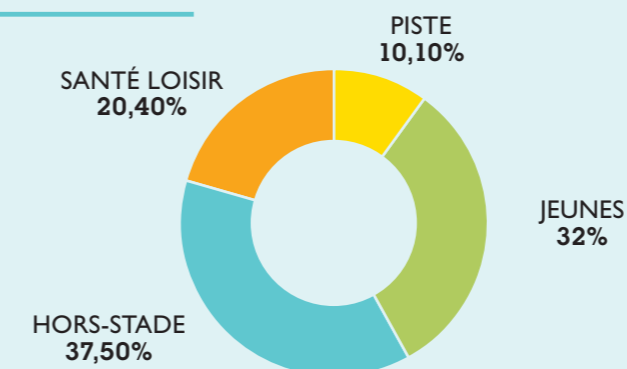
Interrogés sur le moteur d'une telle impulsion, 66,9 % de ces clubs déclarent que le développement du Hors-stade s'était fait à la demande de leurs adhérents.

À l'opposé, le secteur Piste/Stade est le secteur qui, de manière générale, aurait rencontré le plus de difficultés en termes de développement.

Malgré ces difficultés de développement, 85,2 % des clubs proposent toujours de l'athlétisme sur piste au motif que ce secteur :

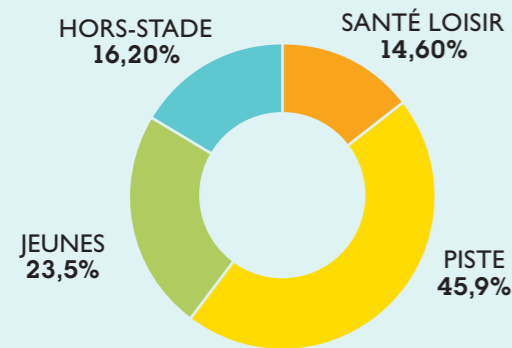
- Fait partie de l'ADN de leur club (24,7 %),
- Est source de motivation (9,3 %),
- Constitue encore un attachement de la part des adhérents (8,6 %),
- Repose sur une volonté des dirigeants/entraîneurs (8,3 %),
- Correspond à une demande des adhérents/nouveaux pratiquants (8,3 %)

SECTEUR LE PLUS DÉVELOPPÉ DANS LES CLUBS

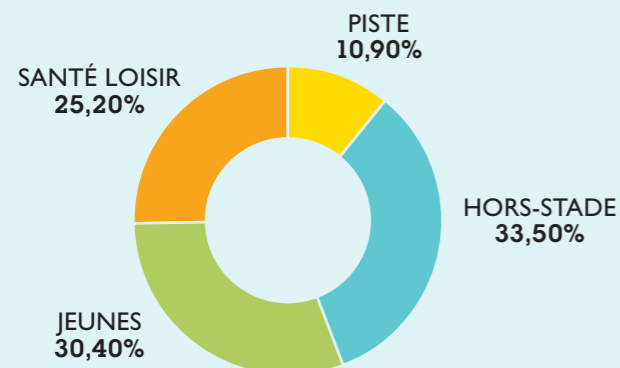


*L'enquête complète est disponible sur le site athle.fr, dans la rubrique « fédération » puis « les clubs ».

SECTEUR EN DIFFICULTÉ DANS LES CLUBS



SECTEUR À FORT POTENTIAL POUR ACCROÎTRE LE NOMBRE DE LICENCIÉS



Tous secteurs confondus, à quels obstacles les clubs se sont-ils heurtés ? Voici leurs réponses :

- **Le recrutement et/ou la fidélisation d'entraîneurs compétents** (52,5 %),
- **Des difficultés budgétaires** (25 %),
- **Le défaut d'attrait de l'activité** du point de vue du pratiquant (22,8 %),
- **Le prix et les services de la licence** insuffisamment attractifs (20,4 %).

Ces résultats montrent toute la nécessité d'axer le développement global sur les volets de la formation et de l'accompagnement des clubs, mais aussi de proposer des offres et des services plus novateurs en phase avec les besoins des clubs et les attentes des publics.

Questionnés sur le secteur qui possède le plus fort potentiel de développement, les clubs citent (à 33,5 %) le Hors-stade. Selon eux, il s'agit du secteur qui leur permettra le plus aisément d'accroître leur nombre de licenciés, devant le secteur Jeunes (30,4 %), le secteur Athlé Santé-loisir (25,2 %) et le secteur Piste (10,9 %).

Le Hors-stade est donc, non seulement, le secteur qui s'est le plus développé au sein des clubs mais il est aussi celui qui affiche, toujours au regard des clubs, le plus fort potentiel de développement. Voilà qui confirme la tendance observée autour des sports de pleine nature qui sont de plus en plus appréciés et demandés par les coureurs et par le grand public.

Concernant les liens entre les clubs et l'ensemble du réseau fédéral, 53,2 % des répondants estiment que le comité départemental est l'interlocuteur naturel pour eux (devant la ligue, un autre club FFA, et la Fédération). Le comité départemental fait figure d'interlocuteur le mieux placé par sa proximité et sa compréhension des problématiques, mais aussi du quotidien des clubs.

À propos du plan de développement 2013-2017, un peu plus de la moitié (51,6 %) des clubs a eu connaissance de sa mise en place. Pour 70 % d'entre eux, ce plan n'a pas eu d'impact sur leur projet de Club, notamment, par manque de ressources (20,1 %) ou car trop éloigné de leurs réalités (11,5 %).

Pour les clubs qui déclarent n'avoir pas eu connaissance de l'existence de ce plan de développement (48 %), 77,3 % d'entre eux auraient aimé en être informés au motif que celui-ci peut les aider à se développer (20,4 %), par curiosité (18,8 %) ou pour l'intégrer dans leur projet de club (8,5 %).

Ce nouveau plan de développement 2018-2024 devra donc être mieux diffusé auprès des clubs afin que le plus grand nombre puisse l'appréhender et se l'approprier. Dans cette perspective, le rôle et les actions des ligues et des comités départementaux seront déterminants.

Le Hors-stade est le secteur qui s'est le plus développé au sein des clubs

B. LES ENSEIGNEMENTS SUITE AUX ENTRETIENS AVEC LES LIGUES

L'enquête qualitative, effectuée auprès des ligues, visait à mesurer :

- **L'impact du plan de développement** sur leurs actions,
- **Le niveau de communication** entre les ligues d'une part, et les comités départementaux et les clubs d'autre part.

Pour les dirigeants des ligues, l'appropriation du plan de développement fédéral a été, selon leurs dires, simple et en cohérence avec le plan régional. Pour certaines, il n'a fait que confirmer les objectifs de leur plan régional. Pour d'autres, il a pu être source d'innovation dans le développement de nouvelles activités.

Parmi les difficultés que peuvent rencontrer les ligues, les entretiens ont fait ressortir un manque d'homogénéisation des actions, sur l'ensemble du territoire, du fait des déserts athlétiques, des disparités d'équipements, de la taille des clubs, ou encore de la réticence de quelques dirigeants à l'égard de la mise en place de nouvelles pratiques.

Notons que la réforme territoriale a parfois été un frein dans la mise en œuvre d'actions de terrain, car elle a obligé les équipes régionales à revoir certaines priorités.

Dans le cadre de ce travail d'enquête, les dirigeants des ligues ont également été interrogés sur leurs relations avec les clubs. Il en ressort que, globalement, les ligues ne communiquent pas suffisamment, ni régulièrement avec les clubs en dehors des temps traditionnels que sont les formations et les compétitions.

Comme en attestent les entretiens, l'interlocuteur naturel et de proximité pour les clubs reste le comité départemental.

Interrogées sur le plan de développement, les ligues le jugent, dans ses ambitions, éloigné des difficultés et réalités de la vie des clubs, notamment pour les plus petits d'entre eux. Les ligues ont néanmoins émis le souhait d'assurer la continuité de ce plan de développement sur la période 2018-2024 et de mieux sensibiliser les clubs à la démarche de développement impulsée. ●

BILAN DES ENQUÊTES

Les différentes enquêtes menées ont porté leurs fruits et ont permis :

- De connaître la perception des clubs et des ligues sur le plan de développement 2013-2017,
- De mesurer la façon dont le plan de développement a été utilisé, compris et mis en œuvre sur le terrain -ou non,
- De cerner les choix et priorités opérés par les clubs en matière de développement,
- De mieux prendre en compte le rôle déterminant des ligues et des comités départementaux auprès des clubs.

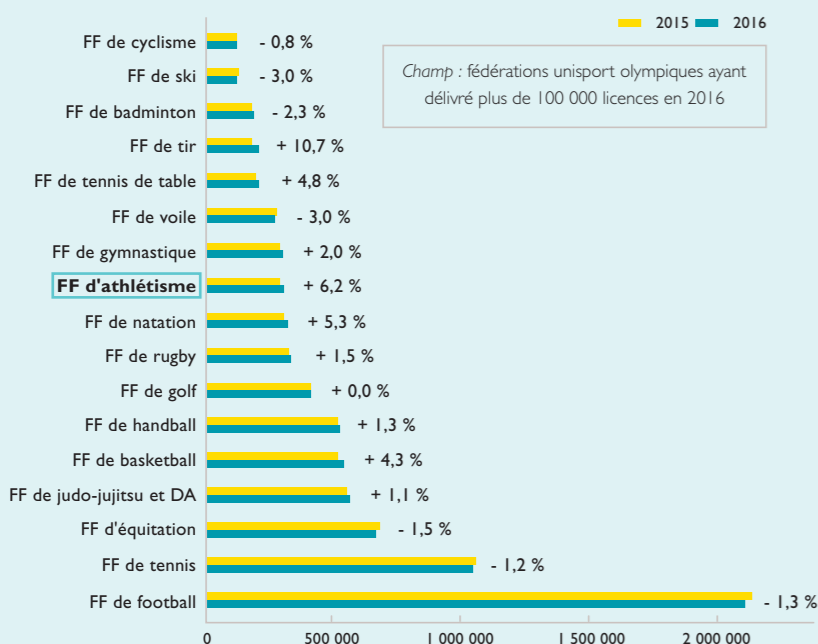
C. LES GRANDES TENDANCES DU DÉVELOPPEMENT DU SPORT FRANÇAIS

Depuis plusieurs années, une tendance globale est observée : le nombre des licences dans les fédérations sportives (Cf. graphique ci-dessous) est à la stagnation voire au fléchissement.

La FFA se démarque fortement de la moyenne nationale, sur 2015 et 2016, avec une croissance à plus de 6 %, ce qui la place comme l'une des rares fédérations à afficher une croissance positive.

La FFA a peut-être réussi mieux que d'autres à profiter de l'explosion des pratiques de loisirs. Il lui reste encore à intégrer davantage les phénomènes des pratiques auto-organisées (activités en toute autonomie, utilisation des objets connectés et des réseaux sociaux pour progresser et participation à des événements sportifs) dans le but de pérenniser et d'accroître son développement. ●

NOMBRE DE LICENCES DÉLIVRÉES EN 2015 ET 2016 PAR FÉDÉRATION



Source : recensement annuel réalisé par l'INJEP-MEOS auprès des fédérations sportives agréées par le ministère des Sports

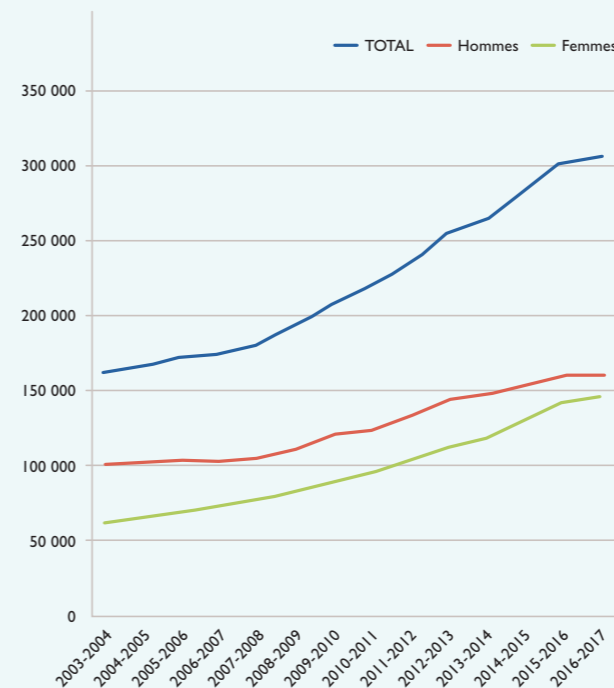


Les chiffres clés de la Fédération Française d'Athlétisme

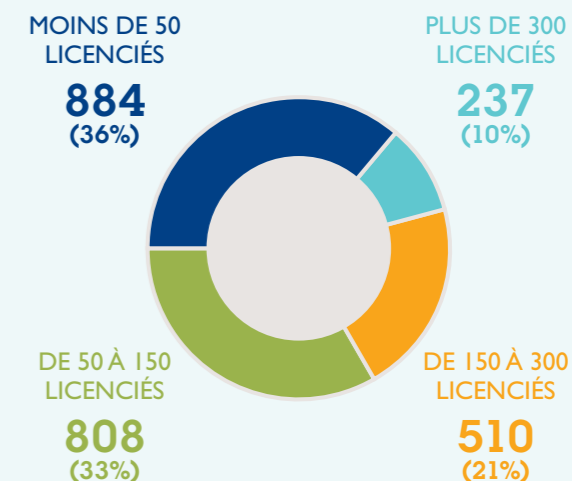
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CLUBS



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCIÉS DEPUIS 2003-2004



TAILLE ET NOMBRE DE CLUBS (AU 31/08/2017)

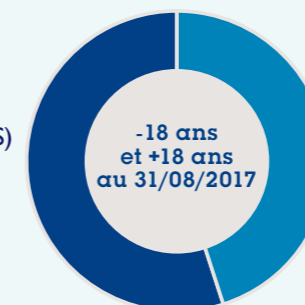


2 439 clubs à la FFA

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION +18 ANS/-18 ANS

	31/08/2017		Ces 3 dernières saisons 31/08/2016		31/08/2015		Il y a 10 ans 31/08/2007	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
-18 ANS	137 560	44.67	135 754	44.82	127 435	44.81	89 965	51.54
+18 ANS	170 392	55.33	167 115	55.18	156 942	55.19	84 601	48.46
TOTAL	307 952	100	302 869	100	284 377	100	174 566	100

PLUS DE 18 ANS (À PARTIR DE JUNIORS)
170 392 (55%)



MOINS DE 18 ANS (JUSQU'À CADETS)
137 560 (45%)





UNE ÉVIDENCE

LE CLUB AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT DE TOUTES LES PRATIQUES DE L'ATHLÉTISME



Pour la première fois, le plan 2013-2017 voulait faire du développement l'affaire de tous, celle des ligues, des comités mais aussi des clubs, sous l'égide de la Fédération. Cette première étape de construction a permis de rationaliser la démarche et d'organiser des actions sur la base des enjeux et des objectifs affichés par la Fédération. De la sorte, un socle porteur a pu être constitué.



La volonté de ce nouveau plan de développement 2018-2024 est de s'inscrire dans la continuité du plan précédent et de capitaliser sur les avancées recensées mais aussi sur les expériences acquises et les évaluations conduites à échéance du plan précédent.

Ce plan 2018-2024 ambitionne de prolonger la dynamique enclenchée et de mieux faire jouer les synergies pour plus d'efficacité. En totale cohérence et complémentarité avec le projet de l'équipe fédérale élue en 2016, c'est le club qui doit être au cœur du développement avec l'appui et l'accompagnement des ligues et des comités départementaux. C'est à travers lui que doit s'organiser la conquête de nouveaux pratiquants. C'est donc lui qu'il faut placer au cœur du dispositif et qu'il faut accompagner. C'est à lui qu'il faut donner les moyens et les outils pour un déploiement d'envergure, personnalisé et adapté. ●

A. UNE STRATÉGIE DANS LA CONTINUITÉ DU PLAN 2013-2017

Dans la dynamique des objectifs et des cibles du plan 2013-2017, ce plan de développement 2018-2024 est donc une prolongation naturelle, qui s'inscrit dans la continuité de ce qui a déjà été mis en œuvre. Cette nouvelle période sera pour la FFA l'occasion de rationaliser l'ensemble de ses actions. Forte des avancées menées, elle pourra s'attacher à les rendre plus visibles pour les structures territoriales, à rechercher toujours plus d'impact et de pertinence dans chaque projet fédéral avant tout déploiement.

Cette lisibilité des actions est primordiale. La période 2013-2017 a été marquée par une ambition forte ayant conduit les équipes à travailler sur de nombreux projets -trop nombreux sans doute- au point de générer des doutes, au niveau des clubs notamment, sur ce qui était réellement de l'ordre du prioritaire ou non.

Cibler pour mieux atteindre son but, telle sera la ligne directrice forte pour cette période 2018-2024. ●



B. UNE ÉNERGIE DÉCOUPLÉE EN DIRECTION DE 2 LEVIERS STRUCTURANTS POUR LES CLUBS : L'ACCOMPAGNEMENT ET LA FORMATION

En appuyant ce plan de développement sur les deux leviers, que sont l'Accompagnement des clubs et la Formation (vs trois leviers dans le plan de développement 2013-2017), la Fédération se donne les moyens de concentrer ses actions, de gagner en transversalité et en proximité d'actions.

Il est essentiel, ici, de ne pas imposer aux clubs un mode de développement mais au contraire, de leur fournir les moyens nécessaires à leur propre développement. Qui mieux que le club sait ce que peuvent être ses intentions de développement et ce dont il a besoin.

En quoi ces leviers constituent-ils un puissant accélérateur de croissance ? L'Accompagnement des clubs va consister à leur fournir tous les outils dont ils ont besoin pour mettre en place et porter leur propre projet de club mais aussi pour proposer de nouvelles activités porteuses.

Complémentairement, le levier de la Formation va les conduire à une montée en compétences reconnue pour leurs dirigeants, leurs entraîneurs, leurs officiels ; leurs salariés comme leurs bénévoles.

Les effets attendus de ces leviers convergeront vers une qualité de l'accueil renforcée au sein des clubs ainsi qu'à une diversification de leur offre de pratiques pour répondre aux nouvelles attentes des pratiquants. Les clubs seront plus armés pour faire face à la concurrence sportive et économique. ●

C. UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT ADAPTÉ AUX ENJEUX SPÉCIFIQUES DE CHAQUE TERRITOIRE AVEC L'APPUI DES LIGUES RÉGIONALES ET DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

Le développement des pratiques ne peut être ni uniforme, ni « monobloc » à la manière d'une même ligne directrice pour tous. Cela n'est pas envisageable à l'échelle d'une fédération telle que la FFA.

Chaque club est unique. En effet, chaque club connaît d'une part des spécificités propres liées à son histoire, sa structuration, son organisation, son mode de fonctionnement, ses forces vives (taille de la structure, avec des salariés ou non...). Chaque club évolue, d'autre part, dans un contexte concurrentiel d'offres et un contexte territorial qui a ses propres enjeux autour de politiques publiques, sportives, de santé sur lesquelles l'athlétisme n'a que peu ou pas d'emprise.

Chaque club n'a pas vocation à développer toutes les actions portées par la Fédération. Les clubs doivent faire des choix en fonction des secteurs qu'ils jugent porteurs et doivent se donner les moyens de leur développement. La Fédération, en appui des ligues et des comités, a donc un rôle prépondérant à jouer dans leur accompagnement afin qu'ils puissent être en mesure de faire ces choix.

Tous les clubs sont différents car spécifiques. Mais, tous présentent, par certains aspects, des caractéristiques communes qui permettent de définir certaines typologies de clubs (cf. pages 18 & 19). En s'appuyant sur celles-ci, la Fédération avec les ligues et les comités va pouvoir interagir avec les clubs et leur proposer spécifiquement des stratégies, des outils et des supports selon leur profil et leurs besoins. ●

RAPPEL DES RÔLES STATUTAIRES ET DES RÈGLES D'AUTONOMIE POUR LES STRUCTURES DÉCONCENTRÉES

Article 91 – Dispositions générales pour les Ligues

- 91.1 Les Ligues regroupent les clubs d'un même territoire, selon les modalités prévues à l'article 4.1 des Statuts. Elles appliquent, dans leur ressort territorial, en tenant compte de la spécificité territoriale et en coordination avec les Comités départementaux présents sur leur territoire, la politique et la réglementation de la FFA. Elles rendent compte de leurs actions à la FFA.
- 91.2 Dans la limite des Statuts, des différents Règlements de la FFA et des pouvoirs qui leur sont délégués par elle, les Ligues jouissent de l'autonomie sportive, financière et administrative. Avant le début de chaque saison, elles établissent un calendrier qui tient compte du calendrier fédéral et le font parvenir à la FFA pour la saison sportive.

Article 101 – Dispositions générales pour les Comités

- 101.1 Les Comités départementaux regroupent les Clubs d'un même département. Ils appliquent, dans leur ressort territorial, en tenant compte de leur spécificité territoriale et en coordination avec la Ligue régionale, la politique et la réglementation de la FFA. Ils rendent compte de leurs actions à la Ligue régionale et à la FFA.
- 101.2 Dans la limite des Statuts, des différents Règlements de la FFA et des pouvoirs qui leur sont délégués par elle, les Comités jouissent de l'autonomie sportive, financière et administrative. Au début de chaque saison, ils établissent un calendrier qui tient compte du calendrier fédéral et régional et le font parvenir à la Ligue pour la saison sportive.

LE RÔLE D'ACCOMPAGNEMENT DU CNDLT

Le Conseil National du Développement des Ligues et des Territoires (CNDLT) est un lieu d'échanges, de réflexions entre pairs, de propositions d'actions communes et de mutualisation d'actions ou de moyens, au service du plan de développement ainsi qu'au profit de chaque territoire et des clubs.

Ses missions :

- Il est observatoire du développement, il accompagne la mise en place des actions du plan de développement dans chaque territoire.
- Il fait, au Bureau fédéral, des propositions d'actions innovantes ou expérimentales, et des propositions de moyens à déployer. La Fédération peut aussi proposer la mise en œuvre de certaines actions au CNDLT.
- Il est consulté et donne son avis sur des propositions impliquant le développement des ligues.

Chaque club est unique. Tous les clubs sont différents car spécifiques.





LEVIERS & MOYENS

DES LEVIEURS ET DES MOYENS OPTIMISÉS POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES CLUBS



Si le développement fédéral est historiquement organisé en 5 secteurs (stade, running, éducation athlétique, haut niveau, forme et santé), les leviers et les moyens spécifiques dont dispose la Fédération doivent permettre de démultiplier les actions et les rendre plus efficaces. Sur cette période 2018-2024, deux leviers prioritaires vont être renforcés. Il s'agit d'une part, de l'accompagnement des clubs et d'autre part, de la formation. Sur ces deux leviers, la Fédération doit véritablement multiplier ses actions et surtout les adapter aux attentes du réseau. **La cible principale est le club et ses acteurs incontournables que sont les dirigeants, les entraîneurs et les officiels.**

À cela s'ajoutent les moyens fédéraux disponibles qui doivent soutenir la stratégie globale : le déploiement territorial, la communication, les événements et les relations institutionnelles.



LEVIER 1

L'ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

Le projet politique présenté à l'Assemblée Générale électorale de 2017 est d'abord un projet pour les clubs, pensé avec les comités départementaux, les ligues et les clubs. Le club est le point de contact avec nos pratiquants, c'est lui qui propose des séances sportives de qualité, qui travaille en étroite collaboration avec les collectivités, et qui permet au quotidien de développer toutes les formes de pratique de l'Athlé. Le rôle de la Fédération est d'apporter un accompagnement de qualité, adapté à chaque situation, en cohérence avec les projets territoriaux et le projet du club.

De la sorte, il sera possible de définir une approche adaptée pour chaque typologie de clubs. Exit la communication « de masse ». Place à une communication ciblée et à un accompagnement plus pointu. À charge, ensuite, pour les ligues et les comités d'affiner davantage encore, grâce à leur connaissance fine des clubs et des réalités de terrain, les messages et les outils nécessaires, afin de personnaliser au maximum cette aide.

5 OBJECTIFS FÉDÉRAUX

- 1 Accompagner les clubs dans leur développement et leur professionnalisation.
- 2 Informer et animer nos clubs selon leur typologie (communication ciblée).
- 3 Permettre aux dirigeants bénévoles de manager le club dans un environnement souvent contraint.
- 4 Mettre en place une dynamique de croissance au sein des associations et créer un nouveau modèle de « club 2024 ».
- 5 Faire de la labellisation un outil de reconnaissance, de promotion, de valorisation dans une véritable « démarche qualité ».

A LES PRINCIPALES TYPOLOGIES DE CLUBS

Afin de proposer un accompagnement sur-mesure, la Fédération a choisi de regrouper ses clubs par grande typologie. Il ne s'agit pas de mettre les clubs dans des « cases », chaque club est différent, mais d'adapter les dispositifs fédéraux aux capacités et aux besoins de chacun. L'idée n'est plus de demander à tous les clubs de faire la même chose et d'avoir un développement uniforme.

Clubs de proximité (dont petits clubs -50 licenciés)

Type de pratique	2-3 pratiques ou plus dans certains cas	
Territoire	Rural - urbain	<ul style="list-style-type: none"> ● 50% sont des petits clubs regroupant au maximum une cinquantaine de licenciés, qui se démarquent par une offre de pratiques réduite : running, trail, marche nordique, école d'athlétisme. On retrouve également des Clubs de triathlon, beaucoup de Clubs "Entreprise" ainsi que les teams de trail qui s'affilient. ● 50% sont des clubs entre 50 et 150 licenciés, ayant un rayonnement sur le territoire sur lequel ils sont implantés : soit en milieu rural, soit en périphérie d'une agglomération. Le club propose une offre jeunes et compétition et développe fréquemment une offre running et/ou santé. ● Le budget est de plus ou moins 30 000€. Il faudra être vigilant car ce club est en pleine croissance et nous devons pouvoir lui proposer une offre pour se développer vers le club traditionnel (> 150 adhérents).
Taille du club	< 150 licenciés	
Modalités de pratique	Loisir, compétition ++	
Finances	Budget inférieur ou égal à 30 000€	
Encadrement	Plutôt pas d'emploi	

Clubs traditionnels (entre 150 et 300 licenciés)

Type de pratique	Jeunes - piste- running	
Territoire	Rural - urbain	<ul style="list-style-type: none"> ● Club situé dans une agglomération et proposant une offre « traditionnelle » très axée sur la compétition, avec également une vraie école d'athlétisme et une section running. Certains de ces clubs commencent à développer une offre de loisir et/ou santé. Ils sont engagés dans une démarche de professionnalisation de leur encadrement.
Taille du club	De 150 à 300 licenciés	
Modalités de pratique	Loisir, compétition ++	
Finances	Budget entre 30 000€ et 60 000€	
Encadrement	Environ 1 ETP	

Clubs multi activités (dont clubs "athlètes pro")

Type de pratique	Offre globale 5 pratiques maximum	
Territoire	Urbain ou proche d'une zone urbaine	<p>Certains gros clubs et la totalité des très gros clubs.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Ils proposent une offre diversifiée, assez complète des pratiques. Ils sont géographiquement implantés dans un bassin de vie suffisamment étendu pour capter un nombre d'adhérents important. ● Ils ont en moyenne plus d'un ETP pour les gros clubs et plus de 2 ETP pour les très gros clubs. Parmi eux, une vingtaine emploie des athlètes "pro". ● Ces clubs ont des budgets d'importance (>100 000€ pour les très gros clubs).
Taille du club	> 300 licenciés	
Modalités de pratique	Loisir, compétition et organisation	
Finances	Budget très nettement supérieur à 60 000€	
Encadrement	> 1,5 ETP	

Clubs mono activité (running en majorité)

Type de pratique	Loisir -et/ou Santé, avec tendance running	
Territoire	Rural - urbain	<ul style="list-style-type: none"> ● La majorité de ces clubs compte moins de 100 licenciés. Ces clubs n'ont pas de licenciés dans les catégories jeunes. On y trouve les clubs de marche nordique. La plupart de ces clubs pratiquent exclusivement le running, la course sur route et de plus en plus le trail.
Taille du club	< 150 licenciés	
Modalités de pratique	Loisir ++, compétition	
Finances	Budget inférieur à 30 000€	
Encadrement	Plutôt pas d'emploi	

Clubs organisateurs

Type de pratique	Aucune pratique	
Territoire	Rural - urbain	<ul style="list-style-type: none"> ● Club support organisateur d'une compétition. La quasi-totalité de ces compétitions concerne le running. L'affiliation de la structure rend possible la labellisation de l'épreuve. La plupart de ces clubs compte 5 licenciés, certains un peu plus.
Taille du club	< 10 licenciés	
Modalités de pratique	/	
Finances	/	
Encadrement	Club employeur	

B OUTILS CLÉS EN MAIN POUR LES CLUBS

La Fédération met à la disposition des clubs des outils dédiés pour les accompagner au quotidien. Le Guide des clubs et le service club disponibles sur athle.fr sont les premiers supports d'accompagnement des clubs, même s'ils ne peuvent remplacer sur le terrain le rôle prépondérant des ligues et des comités départementaux.

La Fédération, avec l'aide des ligues et des comités, souhaite mettre en place une véritable plateforme de services, d'aide à la décision et de partage grâce à une adresse web unique et répondant à chaque situation. Cette plateforme permettrait aussi d'échanger sur les bonnes pratiques de terrain pour favoriser leur déploiement. Elle permettrait enfin de créer des « panels » clubs pour adapter avec le plus de justesse possible la politique nationale aux enjeux locaux.

De façon plus spécifique, la FFA déploie des outils immédiatement disponibles en fonction des projets de club :

- **Création et déploiement de guides de développement et de modes d'emploi** (ex : guide de l'école de l'athlétisme, SIFFA Pass Athlé...)
- **Animation du réseau au travers d'actions ou opérations nationales** (ex : Journée Marche Nordique, Kinder + Sport...)
- **Mise à disposition d'outils de fidélisation** (ex : outils d'évaluation, nouvelles séances de pratique)
- **Mobilisation du réseau sur l'expertise des clubs** pour les faire rayonner localement (team coach running...)

C OBJECTIF : LE « CLUB D'ATHLÉTISME AMBITION 2024 »

La perspective des Jeux Olympiques de 2024 à Paris conditionne la démarche du plan de développement de la FFA. Tout événement de cette envergure suscite inévitablement un véritable engouement du côté des pratiquants, mais aussi des vocations, et ce, toutes tranches d'âge confondues. C'est un rendez-vous qui va donner envie.

Six ans, tel est le laps de temps qui nous sépare de cet événement pour structurer les « clubs d'athlétisme Ambition 2024 », autrement dit des clubs en capacité de satisfaire une variété de demandes émanant de différents publics. Comment anticiper ce phénomène et être au rendez-vous ?

Certains pratiquants voudront s'essayer à la compétition, alors que d'autres seront en quête spécifiquement de running, par exemple, ou d'une pratique santé loisir.

Il faut se préparer à accueillir ces nouveaux pratiquants et à encadrer ces publics aux tranches d'âge différentes, aux attentes et motivations diverses et aux catégories socio-professionnelles hétérogènes. D'où l'intérêt des deux leviers précédemment détaillés : l'Accompagnement des clubs et la Formation. Ils vont constituer un socle pour accueillir au mieux ces pratiquants dans les années à venir, leur offrir une large palette d'offres, ainsi qu'une qualité d'encadrement reconnue, grâce aux formations proposées par la FFA.

Diversifier l'offre sportive est un prérequis d'importance et un gage de pérennité économique pour les clubs.

D'autres formats, d'autres styles d'adhésion doivent être imaginés pour prendre en charge et accompagner la pluralité des pratiques et des pratiquants. Certains d'entre eux, par exemple, aspirent à une pratique à la fois encadrée et en autonomie : une séance d'athlétisme en club par semaine et une ou deux autres séances en autonomie (en solo ou avec d'autres, d'ailleurs). Ce type d'accompagnement, comme d'autres, requiert une certaine souplesse et de l'adaptation jusque dans la forme de l'adhésion.

Licence, titre de participation, coaching, coaching à distance, défi..., l'important -quels que soient l'intitulé et la formule- réside dans cet indispensable rattachement du pratiquant à la FFA et à son club de proximité.



Diversifier l'offre sportive est un prérequis d'importance et un gage de pérennité économique pour les clubs.

LEVIER 2



LA FORMATION COMME CLÉ DE NOTRE DÉVELOPPEMENT

Dans le cadre de la délégation octroyée par l'État, la formation est une des missions principales de la Fédération. La qualité des séances et des entraînements proposés, la capacité de gestion des clubs et la pérennisation de leur projet de développement passent par cette étape incontournable qui se concrétise par de l'emploi, par l'amélioration des compétences ou l'augmentation du nombre des encadrants.

La formation a pour cibles principales :

- Les dirigeants
- Les officiels
- Les entraîneurs
- Les organisateurs

De manière générale, le diagnostic du champ de l'encadrement en athlétisme fait ressortir des spécificités qui conduisent à appréhender la professionnalisation du secteur comme une évolution nécessaire et à tenir compte d'un fort ancrage du bénévolat à tous les niveaux de pratique. Nous devons mieux valoriser les bénévoles qui se forment, rendre attrayantes les formations et les ouvrir aux jeunes en vue des échéances

à venir. L'objectif principal est aujourd'hui de créer de véritables parcours de formation, individualisés qui permettent à chacun de construire progressivement de nouvelles compétences pour répondre aux besoins des clubs et du PPF (Projet de Performance Fédéral).

Pour cela, l'OFA (Organisme de Formation de l'Athlétisme) met en place des actions spécifiques selon les cibles, comme notamment :

- remplacer le système de formation actuel par un système de formation en modules capitalisables
- substituer la capitalisation de modules de formation continue à l'actuel système de prorogation
- augmenter l'offre de formation de proximité, les formations de terrain et tutorées, et développer la formation en ligne pour toutes les formations
- simplifier l'accès à l'information sur le site athle.fr, en modifiant les pages «formations» du site et en mettant en place un dispositif d'orientation et d'auto positionnement accessible par internet
- mettre en place le suivi des formations à l'aide du SI-FFA et d'un e-livret de formation.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Favoriser la transversalité de l'ensemble de l'offre de formation et harmoniser les pratiques de formation sur le territoire
- Encourager la formation continue et l'inscription de chacun dans un parcours de formation
- Développer la formation dès 16 ans
- Faciliter l'accès à la formation
- Contribuer à l'efficacité des formations en renforçant la formation à la compétence
- Personnaliser les formations pour correspondre aux besoins de chacun : « Trouver ce dont j'ai besoin là où je suis »
- Professionnaliser l'approche de la formation et trouver de nouvelles sources de financement
- Valoriser les formateurs et constituer un corps spécifique reconnu

ATTRIBUTIONS DE L'ORGANISME DE FORMATION

L'OFA met en œuvre la politique de la Fédération en matière de formation. Il est enregistré auprès de la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle en date du 27 mars 1998.

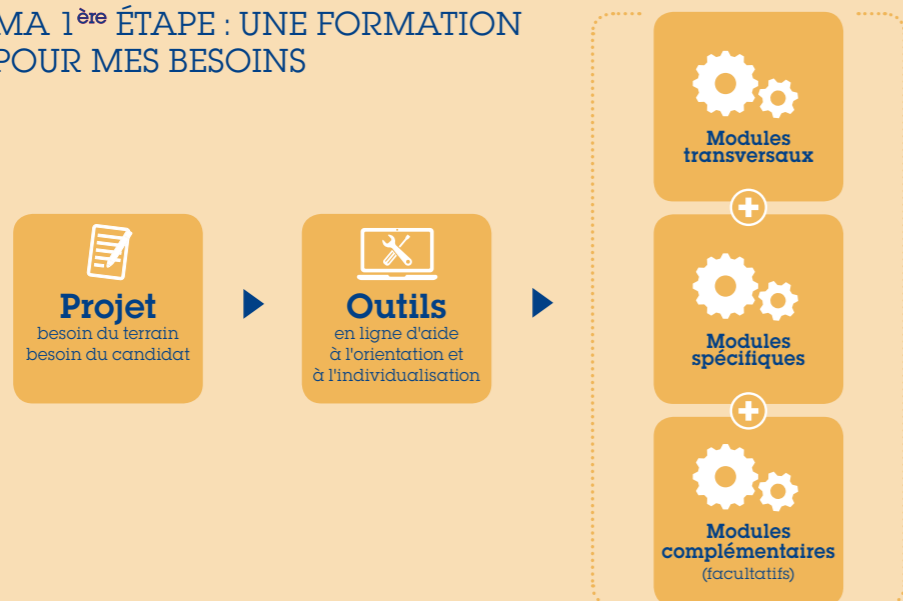
L'organisme de formation couvre l'ensemble des besoins en formation à destination des personnels, salariés ou des bénévoles, en formation initiale ou en formation continue, et gère l'ensemble des domaines de formation (dirigeants, entraîneurs, officiels, organisateurs) ainsi que la formation des cadres techniques d'État et du personnel fédéral.

L'organisme de formation est administré par un Comité de coordination, présidé par le Président de la Fédération ou son représentant, et comprenant 9 autres membres issus des 3 collèges :

- 3 membres dirigeants fédéraux désignés par le Président de la Fédération ;
- 3 membres de la Direction générale désignés par le Directeur général de la Fédération ;
- 3 membres de la Direction technique nationale désignés par le Directeur Technique National.

CONSTRUIRE SON PARCOURS DE FORMATION

① MA 1^{ère} ÉTAPE : UNE FORMATION POUR MES BESOINS



② JE COMPLÈTE MA FORMATION



Modules transversaux	✓				
Modules spécifiques		✓	✓		
Modules complémentaires (facultatifs)				✓	
	Année 1	Année 2	Année 3		





LES MOYENS FÉDÉRAUX AU SERVICE DE TOUTES LES STRUCTURES

A LE DÉPLOIEMENT TERRITORIAL ET LES RELATIONS INSTITUTIONNELLES

Ce plan de développement a vocation à être partagé et déployé le plus largement possible sur tous les territoires. Encore aujourd'hui, trop peu de fédérations partagent leur vision du développement de leurs pratiques et de leurs structures.

Un des rôles majeurs du déploiement territorial est de porter les dispositifs nationaux, de les adapter aux problématiques territoriales et de soutenir les initiatives locales qui répondent à des enjeux de développement cohérent.

Parallèlement, la FFA entretient régulièrement des relations avec son ministère de tutelle, dans le cadre de la délégation de son service public et dans l'intérêt du mouvement athlétisme ainsi que des politiques sportives et de santé publique. Le service des relations institutionnelles est également aux côtés des ligues et des comités départementaux pour soutenir les projets locaux et dynamiser les territoires. Ce travail de fond permet de tisser des relations durables avec les partenaires publics, élus, services déconcentrés de l'État et collectivités locales.

B LA PROMOTION DES CLUBS D'ATHLÉTISME

La communication est au service du développement de l'Athlé et de ses clubs en particulier.

À ce titre, elle propose chaque année des campagnes spécifiquement déployées pour ses clubs, en concevant des supports de promotion (affiches, flyers...) en fonction des secteurs et des publics que le club souhaite promouvoir. Sur la saison 2017-2018, cette campagne porte le nom #vivreathlé. Elle se décline aussi sous la forme d'un clip, diffusé notamment lors des grands événements.

Le service communication élabore par ailleurs les campagnes de communication des grands événements nationaux, très souvent avec l'appui ou en soutien des équipes locales.

La FFA s'engage encore à améliorer la visibilité des clubs en mettant davantage en valeur les meilleures initiatives locales sous forme d'actus, de brèves ou d'articles sur *Athlétisme magazine* et *Athle.fr*.

Le projet le plus ambitieux sur la période 2018-2024 consiste, avec l'appui du SIFFA, à déployer un nouveau module de recherche des clubs sur le web pour permettre aux internautes de trouver très rapidement le club d'athlé qu'ils recherchent avec des critères ciblés :

- Proximité (lieux de pratiques)
- Horaires de séances
- Activités proposées
- Publics accueillis

C LES ÉVÉNEMENTS

Sur la période 2018-2024, la FFA souhaite engager une nouvelle stratégie événementielle.

Si elle garde sa stratégie d'événements patrimoines, elle souhaite la rendre plus efficiente et rationaliser les événements qu'elle porte directement. Les événements du secteur running sont des événements particulièrement porteurs et doivent pouvoir se décliner à l'échelle locale, à l'image de l'Ekiden.

Les championnats de France avec le meeting de Paris sont la vitrine de nos savoir-faire dans toutes les disciplines et pratiques de l'Athlé.

L'HÉRITAGE DE PARIS 2020 ET PARIS 2024 POUR L'ATHLÉTISME FRANÇAIS



PARIS 2020

Notre plan de développement conçu jusqu'en 2024 trouvera une étape importante lors des Championnats d'Europe, organisés à Paris en 2020.

Dès l'élaboration du dossier de candidature par notre Fédération, nous nous sommes mobilisés pour que cet événement soit une réelle opportunité pour le développement de notre sport. A travers un programme Héritage dédié et des actions spécifiques, nous avons pour ambition d'accompagner ou de susciter des vocations, d'inspirer une nouvelle génération d'athlètes avec le dispositif Athlé2024 et de construire une plateforme de mobilisation et de formations des volontaires qui prendront part à ce grand rendez-vous. Il s'agira d'enrichir nos structures déconcentrées afin qu'elles soient en mesure d'attirer, de recruter et de fidéliser tous les publics, et aussi de tisser des liens avec le mouvement paralympique...

Des porte-parole, telles que Eunice Barber ou encore Marie-José Percec, seront présentes sur le territoire pour contribuer au rayonnement de notre sport et promouvoir ses valeurs.

Ces Championnats d'Europe 2020 doivent être une véritable fête populaire : celle de l'athlétisme, et celle du sport de manière générale, et cela sur l'ensemble du territoire national. Nous souhaitons faire de cet événement une grande célébration, située entre le retour des médaillés des Jeux de Tokyo et le coup d'envoi de l'olympiade 2020 - 2024. Pour nos clubs, nos structures, nos bénévoles ; ces Championnats d'Europe offriront une exposition exceptionnelle. Ils prendront part à la promotion de l'athlétisme et de l'ensemble de ses acteurs. Plus largement, ils serviront l'image du sport français et celle de la France.

Enfin, l'année 2020 aura une saveur très particulière pour toute notre famille : nous célébrerons le centenaire de la FFA. Nous trouverons dans cet anniversaire les moyens d'activer notre mémoire collective, de nous rassembler autour de valeurs fortes et durables, qui fondent notre attachement à notre sport et de se tourner vers l'athlétisme de demain.

PARIS 2024

Figurant parmi les sports olympiques majeurs, l'athlétisme doit être à la hauteur du rendez-vous qui nous est offert en 2024. Il s'agira bien sûr de défendre les couleurs françaises et de réaliser les meilleures performances, sous la pression et l'enthousiasme de notre public.

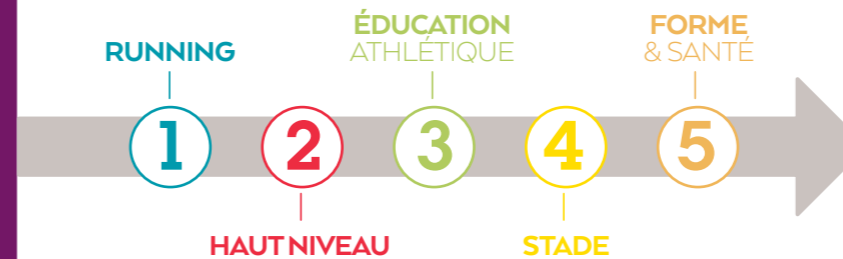
- Préparer cette génération de futurs jeunes champions, pour lesquels la montée en puissance doit être progressive et sereine.
- Accompagner nos champions d'aujourd'hui, ceux qui ont brillé aux récentes compétitions ; et qui pourront exploiter pleinement Paris 2020 pour briller aux JO.
- Poursuivre l'esprit collectif qui fonde depuis plusieurs années notre réussite, au sein des clubs, dans les Équipes de France, et dans les instances fédérales.

Il s'agira de s'inscrire pleinement dans la dynamique collective de développement du sport en France jusqu'en août 2024 et au-delà. Réussir à capter cet intérêt pour l'orienter vers l'athlétisme.

Nous devons être là pour les supporters et les amateurs de spectacles sportifs. Nous devons démontrer que notre sport, dans toutes ses expressions, est celui qui répond aux attentes de chacun, jeunes, masters, loisirs, compétition et santé. Nous devons démontrer que nos clubs, sur tout le territoire, sont les lieux où l'encadrement par des experts, la convivialité et la progression individuelle sont au rendez-vous. Pour les Jeux, nos clubs devront intégrer les programmes des volontaires, avec leurs bénévoles, pour être présents, contribuer à la réussite des Jeux en France et participer à cette grande fête du sport. Et faire que les Jeux à Paris soient inoubliables.

Enfin, nous devons être prêts jusqu'en 2024, et après, pour que nos résultats sportifs donnent toujours plus envie aux Français de pratiquer l'Athlé.

5 SECTEURS D'ACTIVITÉS SOUTENUS PAR DES MOYENS PERSONNALISÉS ET DES ACTIONS PHARES



La FFA souhaite positionner les 5 secteurs d'activités : stade, haut niveau, éducation athlétique, running, forme et santé, sur un même niveau d'importance, avec des objectifs précis et des cibles clairement identifiées. Il paraît évident que tous nos clubs ne peuvent pas proposer toutes les pratiques pour tous les publics sans l'accompagnement des ligues, des comités et de la Fédération. Il est primordial d'aider les clubs à mettre en place leur projet de club adapté à leur capacité et à leur environnement.

Ce choix est fait pour distinguer d'un côté les secteurs d'activités et de l'autre les moyens que nous devons mettre à disposition pour agir sur chaque secteur. Il s'agit bien de simplifier et de clarifier l'action fédérale.

De manière transversale, 4 moyens doivent permettre de faciliter et d'accélérer le développement de chaque secteur :

- LE DÉPLOIEMENT TERRITORIAL
- LES RELATIONS INSTITUTIONNELLES
- L'ÉVÉNEMENTIEL
- LA COMMUNICATION ET LA PROMOTION

Les aspects organisationnels et financiers étant importants, nous devons tous être en capacité de faire des choix raisonnés. Il ne s'agit pas d'être exhaustifs ni de recenser toutes les actions, tous les objectifs et toutes les cibles possibles de l'athlétisme. La présentation ci-dessous met ainsi en avant des publics cibles à destination desquels nous devons pouvoir collectivement et chacun à sa mesure, porter nos efforts pour être plus efficaces.

Ces choix stratégiques, complétés par des plans d'actions proposés et conduits au plan national par la Fédération, sont à adapter et à intégrer au sein des plans de développement des ligues, des comités et, par conséquent, à prendre en compte dans les projets des clubs.

Chaque structure déconcentrée et chaque club pourront ensuite imaginer leurs propres outils territoriaux et locaux afin de répondre spécifiquement au contexte dans lequel ils évoluent et dont dépendent leurs propres objectifs.

GUIDE DE LECTURE DES INFOGRAPHIES

Nous avons pris le parti d'illustrer les choix fédéraux par des infographies simples qui doivent permettre de comprendre en un coup d'œil les grandes lignes pour chaque secteur. Voici quelques explications.

- A LES MOYENS**
On entend par moyens, les missions transversales qui permettent d'accélérer et de soutenir le développement d'un secteur.
- B LES ACTIONS PHARES**
Ce sont les outils ou les actions qui sont prioritairement mises en place.
- C LES BÉNÉFICES PRATIQUANTS**
Ce sont les bénéfiques qui sont attendus pour les cibles, en particulier les pratiquants. Ils sont le point d'entrée de la réflexion.
- D LES MESSAGES**
C'est le discours qui doit être mémorisé par les cibles.

- E LES CIBLES**
Ce sont les personnes physiques ou morales que la Fédération souhaite atteindre.
- F L'IMPACT PRATIQUANTS**
Ce sont les effets attendus sur le nombre de pratiquants (base = une augmentation globale de 180 000 pratiquants).
- G L'OBJECTIF**
C'est le but principal assigné à chaque secteur et aux cibles, c'est ce qui doit toujours guider la Fédération dans les actions qu'elle mène.

NOUS AVONS RETENU 5 CATÉGORIES DE CIBLE :

- Cible à fort potentiel** lorsqu'il y a une forte attente en matière de développement du nombre de licenciés.
- Cible prioritaire** constitue, avec la cible à fort potentiel, la cible principale.
- Cible secondaire**
- Marché de niche** représente un nombre réduit de personnes. Il concerne souvent une cible expérimentale et/ou à terme une cible à fort potentiel.
- Cible intermédiaire** est une cible indirecte qui permet d'accéder plus facilement à une autre.

POUR CHAQUE CIBLE IDENTIFIÉE, NOUS PROPOSONS LES INTÉRÊTS SUIVANTS :

- Fidélisation des licenciés
- Recrutement adhérents
- Expertise Club
- Partenariat



Ces diagrammes doivent permettre d'ajuster précisément les plans d'actions en fonction des effets attendus.



secteur
1

RUNNING

Le secteur du Running fait référence à tous les coureurs à pied, qu'ils pratiquent de manière libre, sans contrainte de distance ou de temps, ou de manière structurée dans un club et lors de courses chronométrées.

Du simple footing, en passant par le cross, la course sur route, le trail, la course en montagne ou l'ultra endurance, le running regroupe toutes les disciplines de la course à pied quels que soient les distances et les terrains. Ce secteur est celui qui connaît le plus de croissance tant sur le nombre de pratiquants que sur la diversité des formes de pratiques. La population de coureurs qui a adopté un mode de pratique autonome, en marge de nos structures, représente un vivier d'adhérents important pour le développement des clubs affiliés à la FFA.

Il est donc essentiel de créer les conditions pour que de plus en plus de clubs se structurent afin d'accueillir et fidéliser cette population de coureurs.

Par ailleurs, nous devons utiliser toutes les technologies et toutes les données dont nous disposons pour faire la différence face à nos concurrents.

La montée en puissance des dispositifs J'aime Courir doit permettre d'instaurer un contact avec les coureurs, qu'ils soient novices dans la pratique ou coureurs assidus. Ils peuvent y retrouver tous les conseils et les outils nécessaires à leur progression quel que soit leur niveau, grâce à l'expertise de nos entraîneurs diplômés. L'objectif est de renforcer les liens entre ces pratiquants, les clubs FFA de proximité, les organisateurs de courses (y compris notre équipementier et le distributeur partenaire), afin qu'ils puissent bénéficier d'une meilleure approche de la pratique et d'un meilleur suivi.



ACTIONS PHARES

- Renouveler les outils digitaux dédiés à l'accompagnement des coureurs
- Développer des partenariats avec les acteurs majeurs du running
- Créer une opération nationale de recrutement avec nos clubs running
- Élaborer des parcours permanents de running sur les territoires

MOYENS



RÔLE DU DÉPLOIEMENT TERRITORIAL

- Mise en réseau territorial de tous les acteurs du running



RÔLE DES RELATIONS INSTITUTIONNELLES

- Trouver de nouveaux terrains pouvant accueillir les activités running
- Établir de nouveaux accords avec les collectivités locales



RÔLE DE L'ÉVÉNEMENTIEL

- Organiser les événements fédéraux ou partenaires (marathons, Ekidens, trails...)



RÔLE DE LA COMMUNICATION/ PROMOTION

- Mettre à disposition des outils de communication chartés et adaptés à la demande
- Promouvoir les événements running sur différents supports



BÉNÉFICES PRATIQUANTS

SERVICES EXCLUSIFS

- ▶ Compétitions officielles / Classement
- ▶ Certificat médical
- ▶ Conseils personnalisés
- ▶ Calendrier

SERVICES INNOVANTS

- ▶ RDV running (test d'évaluation technique)
- ▶ Formats de compétition et d'animation

« L'expertise running au service d'un accompagnement adapté à tous les coureurs. »

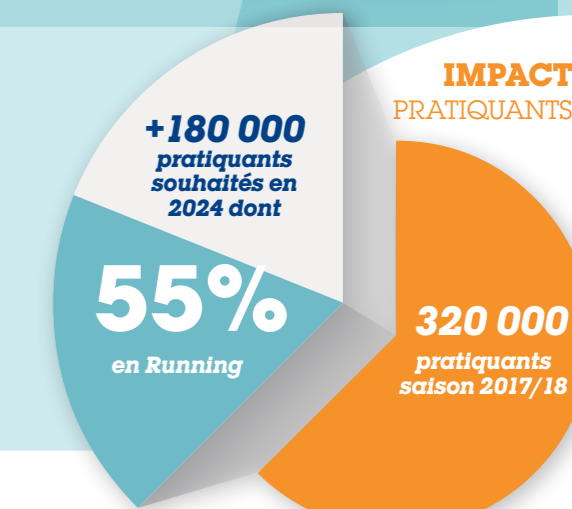
MESSAGE

7 PUBLICS CIBLES ET INTÉRÊTS POUR LE DÉVELOPPEMENT



OBJECTIF FÉDÉRAL

Augmenter le nombre de pratiquants running FFA : détenteurs de licences clubs, de Pass Event et de Pass J'aime Courir



secteur
2

HAUT-NIVEAU

Le secteur du Haut-niveau s'appuie sur le « Projet de Performance Fédéral ». Ce travail a été élaboré par la Direction Technique Nationale sur la base des orientations du Ministère, de l'analyse des échéances internationales et des objectifs de la Fédération. Le premier objectif est d'augmenter le nombre de médailles dans les compétitions internationales majeures (Jeux Olympiques, Championnats du Monde et Championnats d'Europe), particulièrement dans la perspective de 2020 et de 2024. Le suivi individualisé de l'athlète est au cœur du dispositif de la performance, afin de répondre au mieux aux problématiques, aussi bien sportives qu'extra-sportives, rencontrées par les sportifs de haut-niveau. La catégorie Juniors est un fort vivier de futur(e)s champion(ne)s. Un accompagnement particulier sera mis en

place auprès des Juniors à fort potentiel afin qu'ils puissent réitérer leur performance au niveau Senior, soit pour les Jeux Olympiques 2024 à Paris. Cet accompagnement n'est possible sans la montée en compétence des clubs qui doivent s'approprier la culture du haut-niveau et de la gagne ainsi que la formation des entraîneurs aux exigences du haut-niveau. Un programme renforcé de formation sera mis en place pour l'ensemble des cadres en charge du haut-niveau pour la période 2018-2024.

Enfin, il est important de poursuivre l'animation de toutes les spécialités, y compris celles qui sont en difficulté, et de continuer le développement des connaissances et des savoir-faire nationaux dans les spécialités de pointe.



RÔLE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

- ▶ Soutenir spécifiquement les clubs qui accueillent les sportifs de haut-niveau
- ▶ Porter une attention toute particulière à l'encadrement des juniors et espoirs à fort potentiel

RÔLE DE LA FORMATION

- ▶ Accroître l'expertise des entraîneurs dans leur spécialité
- ▶ Développer les compétences et connaissances « extra-sportives » des entraîneurs
- ▶ Accompagner les entraîneurs de haut-niveau dans l'encadrement de leurs athlètes
- ▶ Identifier les besoins en formation des personnels en charge des athlètes listés via le dispositif de GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences)
- ▶ Accompagner les athlètes dans le domaine socio-professionnel notamment dans le cadre de leur double-projet

MOYENS



RÔLE DU DÉPLOIEMENT TERRITORIAL

- Décliner et partager sur les territoires le Projet de Performance Fédéral (PPF)
- Accompagner spécifiquement les besoins sur les spécialités en difficulté



RÔLE DES RELATIONS INSTITUTIONNELLES

- Établir des conventions avec les structures de performance en région
- Déployer le programme Athlé 2024
- Organiser des stages nationaux...



RÔLE DE L'ÉVÉNEMENTIEL

- Organiser des championnats de France de très grande qualité



RÔLE DE LA COMMUNICATION/PROMOTION

- Valoriser les Équipes de France
- Promouvoir l'Athlé à travers les valeurs et les résultats de l'Équipe de France
- Mettre à disposition des outils de communication chartés Équipes de France
- Création d'une identité graphique dédiée à l'Équipe de France, en complément des outils.
- Communiquer sur les événements des Équipes de France



Gagner des médailles et placer un maximum de finalistes dans les compétitions internationales

4 CIBLES IDENTIFIÉES



CIBLE À FORT POTENTIEL
JUNIORS FINALISTES INTERNATIONAUX

Accompagner les juniors finalistes mondiaux vers l'excellence mondiale



CIBLE PRIORITAIRE
ATHLÈTES PROFESSIONNELS

Passer de 27 à 60 athlètes professionnels (dont collectifs relais et aspirants pro)



CIBLE PRIORITAIRE
FEMMES

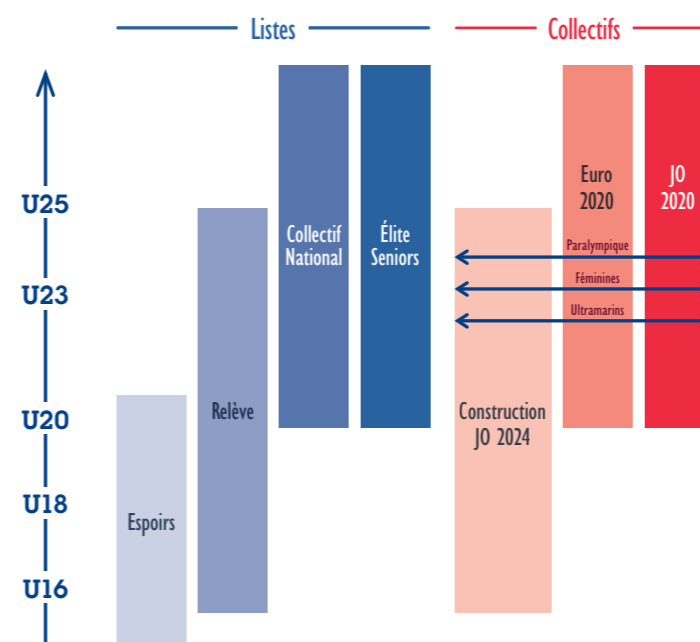
Parité des finalistes Hommes/Femmes en 2024



CIBLE SECONDAIRE
CLUBS PERFORMANTS

Identification et accompagnement des clubs performants et pro

UNE ORGANISATION EN COLLECTIF



LEVIERS DE LA PERFORMANCE



secteur
4

STADE (À PARTIR DE 16 ANS)

Ce secteur concerne toutes les disciplines à finalité compétitive qui se déroulent sur un stade, qu'il soit de plein air ou couvert.

Secteur « historique » de la FFA, son développement connaît des difficultés de recrutement et de fidélisation. En effet, d'après l'enquête effectuée auprès des clubs en juin 2017, les freins à ce développement seraient dus :

- À la difficulté de recruter et fidéliser des entraîneurs compétents
- Aux difficultés d'accès aux formations diplômantes
- Au manque d'attrait du pratiquant pour cette activité
- Aux difficultés budgétaires
- À l'absence ou l'obsolescence des infrastructures.

Ce secteur doit donc s'adapter aux nouveaux besoins des athlètes, tant sur les formats de compétition que sur

les formations des entraîneurs « Stade » afin qu'ils puissent proposer des séances attractives et innovantes amenant vers la performance.

L'objectif pour ce secteur est de favoriser l'accès à tout niveau de performance tout au long de la saison qu'elle soit hivernale ou estivale, et ce, quel que soit le niveau de l'athlète. Pour instaurer une culture de la compétition, une culture de la gagne, il est important de planifier des compétitions qui permettent à chaque athlète de s'exprimer tout au long de l'année. C'est pour cela que les athlètes hors suivi national par la DTN, constituent la cible prioritaire pour ce secteur du plan de développement.



ACTIONS PHARES

- Calendrier territorial adapté et différencié permettant à tous les athlètes de pouvoir par exemple accéder à un 2^{ème} niveau de confrontation sur des championnats.
- Circuits des meetings différenciés territorialement à durées courtes (Comités Départementaux - Infra-Ligues - Ligues - Inter-ligues) et adaptés aux niveaux des athlètes et/ou par spécialités.
- Stages Ligues et Comités différenciés et adaptés aux niveaux et spécialités.

MOYENS



RÔLE DU DÉPLOIEMENT TERRITORIAL

- Accompagner et favoriser les projets de réalisation d'équipements spécifiques.
- Concevoir un aménagement équilibré du territoire en installations adaptées aux besoins des clubs.
- Permettre la mutualisation des compétences des clubs sur des projets spécifiques



RÔLE DES RELATIONS INSTITUTIONNELLES

- Mettre en réseau les partenaires publics et privés (partenariats/conventions)



RÔLE DE L'ÉVÉNEMENTIEL

- Organiser les grands championnats et meetings
- Soutien logistique et promotion auprès des équipes locales



RÔLE DE LA COMMUNICATION/PROMOTION

- Mettre à disposition des outils de communication chartés et adaptés à la demande (affiches championnats, plateforme de personnalisation...)
- Promouvoir les événements Stade (saisons hivernale et estivale)
- Valoriser les réussites individuelles, collectives (nationales et locales)



BÉNÉFICES PRATIQUANTS

APPRENTISSAGE DE LA PERFORMANCE

- ▶ Dépassement – sens de l'effort
- ▶ Réalisation de soi
- ▶ Émulation

ENTRAÎNEMENT VALORISANT ET ATTRACTIF

- ▶ Accompagnement personnalisé

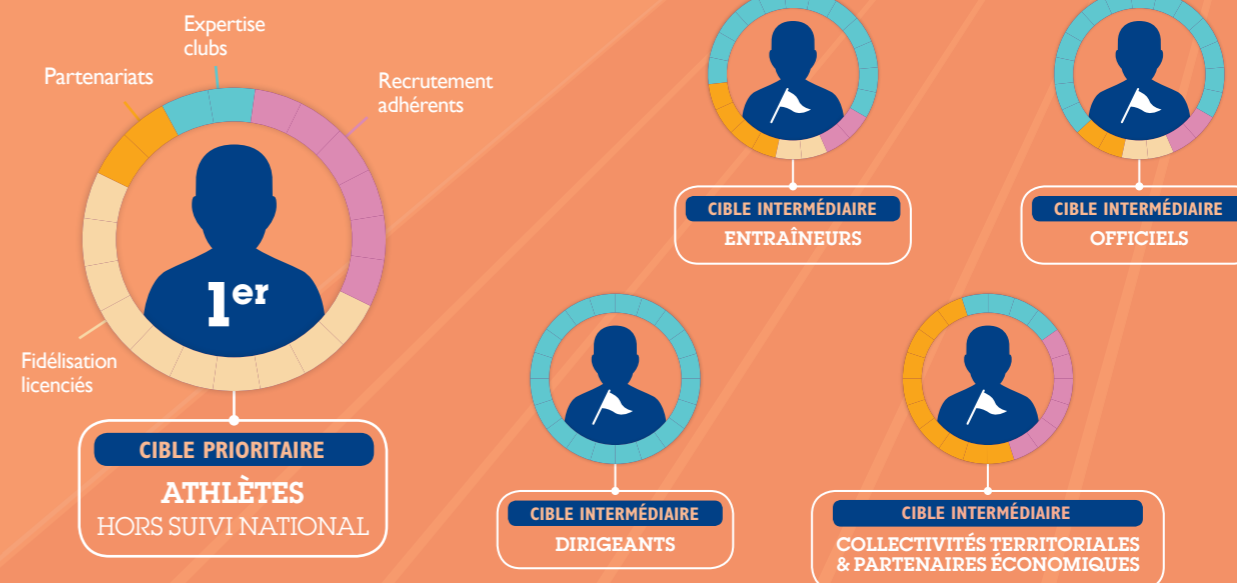
ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ

FORMATS DE COMPÉTITION SIMPLIFIÉS ET PARTICIPATIFS

« La performance en compétition est accessible à tous, quel que soit le niveau des licenciés. »

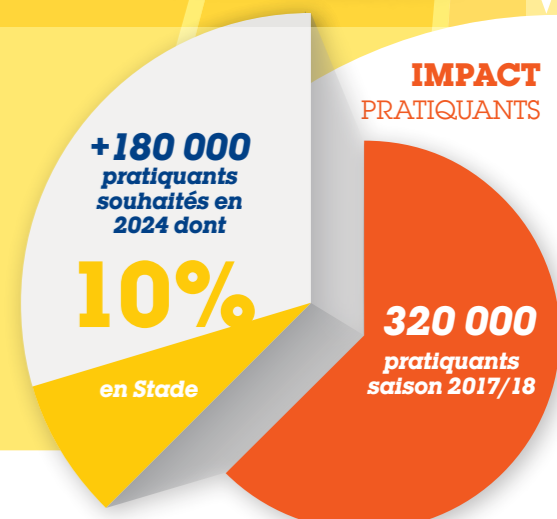
MESSAGE

5 PUBLICS CIBLES ET INTÉRÊTS POUR LE DÉVELOPPEMENT



OBJECTIF FÉDÉRAL

Fidéliser les publics en favorisant l'accès à tout niveau de performance et développer la prise de licence compétition



secteur
5

FORME & SANTÉ

Pour ce nouveau plan de développement, il semblait important de faire évoluer la dénomination du secteur Athlé Santé Loisirs (créé en 2006) pour deux principales raisons :

- Le terme « Loisirs » correspond aujourd'hui à une dimension plus floue de la pratique sportive. Il ne s'oppose plus comme avant à la pratique compétitive et englobe des facteurs motivationnels de pratiquants très variés.
- Le terme « Forme » apporte un réel complément à l'axe santé. Il traduit une activité plus dynamique, sportive et physique qui permet de toucher des publics adultes sportifs.

Précurseur il y a plus d'une dizaine d'années, la FFA doit aujourd'hui capitaliser sur son engagement et son investissement dans un secteur en pleine mutation (sport sur ordonnance, sport entreprise, la France en pleine forme horizon 2024, utilisation croissante des applications mobiles et des nouvelles technologies...).

Le réseau d'entraîneurs formés (+1800), les principales actions engagées (Journée nationale de la marche nordique, Nordic'fit, Journée de la forme...) ainsi que les différents outils de promotion/fidélisation (passeport, contrôle technique, carnet suivi...) doivent être valorisés et déployés sur l'ensemble du territoire. Pour répondre à l'ensemble des besoins du secteur (pouvoirs publics, citoyens et entreprises) nous devons désormais, avec nos structures déconcentrées, mobiliser et accompagner tous nos clubs dans cette démarche.

En complément, une nouvelle pratique axée principalement sur la forme et la condition physique viendra renforcer et compléter l'offre sport santé de la FFA, toujours dans le but de répondre aux demandes des pratiquants de plus en plus avides de nouveautés.



ACTIONS PHARES

- Opération nationale « Journée nationale de la Marche Nordique »
- Élaboration d'un outil d'évaluation des pratiquants (Contrôle technique MN)
- Lancement d'une nouvelle pratique axée sur la condition physique pour un public en recherche de défi, de progrès et d'intensité

MOYENS



RÔLE DU DÉPLOIEMENT TERRITORIAL

- Déployer l'offre forme et santé sur l'ensemble du territoire (sans exception)
- Favoriser les événements locaux et déployer les événements nationaux
- Faire des agents de développement, des coaches Athlé Santé et des animateurs marche nordique les porte-paroles à l'échelon local



RÔLE DES RELATIONS INSTITUTIONNELLES

- Déployer l'offre forme et santé auprès des décideurs locaux et des organismes de santé



RÔLE DE L'ÉVÉNEMENTIEL

- Organiser un événement « vitrine » d'envergure nationale
- Soutenir les événements partenaires (avec des organismes de santé)



RÔLE DE LA COMMUNICATION/PROMOTION

- Fournir des outils de communication chartés « Forme et santé » et adaptés à la demande
- Cadrer les prises de parole sur le secteur du sport santé à travers des plans de communication
- Accompagner le réseau fédéral dans leur programme de relations presse
- Accroître la visibilité des actions forme et santé



BÉNÉFICES PRATIQUANTS

PRÉVENTION PRIMAIRE ET SECONDAIRE

- ▶ Bien-être
- ▶ Condition physique
- ▶ Plaisir
- ▶ Lien social

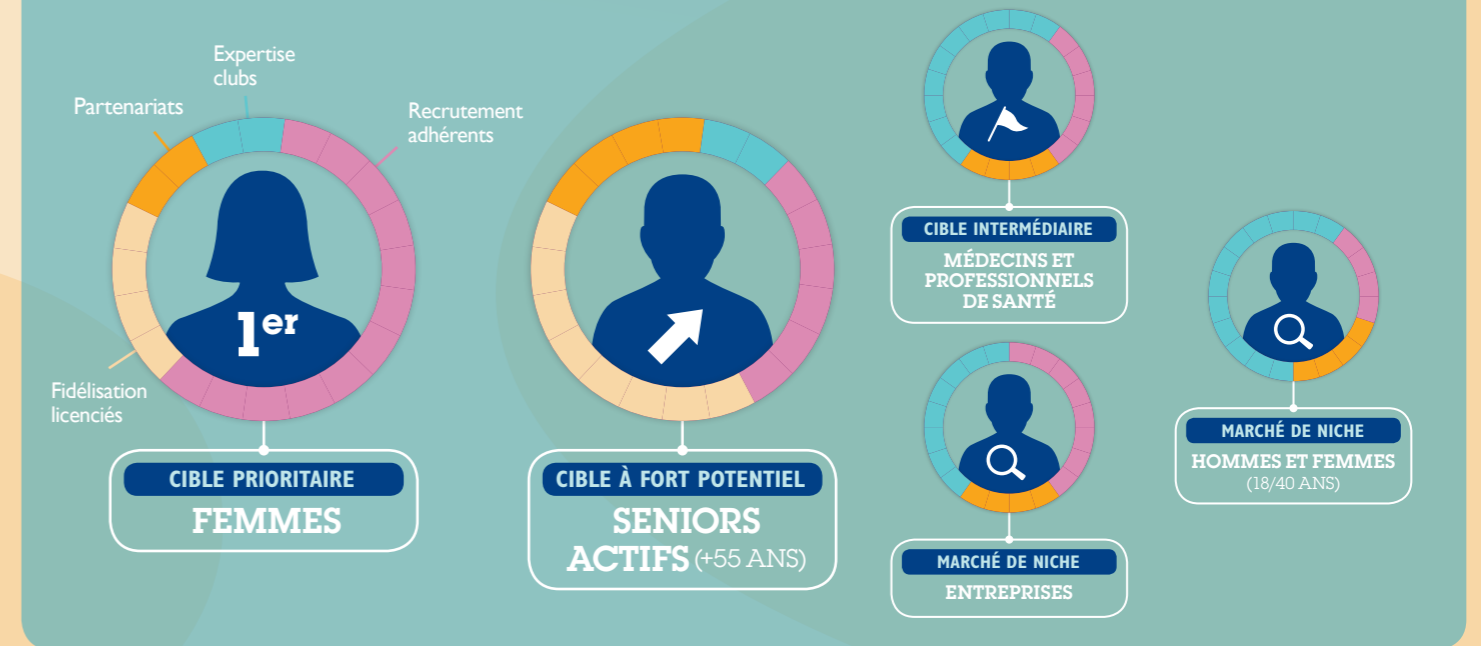
PRÉVENTION TERTIAIRE

- ▶ Diminution du stress
- ▶ Traitement de maladies chroniques
- ▶ Maintien de l'autonomie
- ▶ Amélioration de la qualité de vie

« L'athlé, c'est aussi des séances forme et santé adaptées aux attentes et capacités de chacun. »

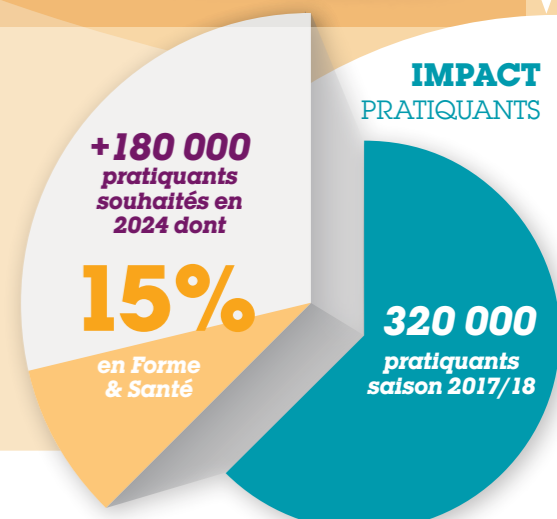
MESSAGE

5 PUBLICS CIBLES ET INTÉRÊTS POUR LE DÉVELOPPEMENT



OBJECTIF FÉDÉRAL

Déployer une offre de pratiques diversifiées et attractives pour nos clubs



IMPACT PRATIQUANTS

DOCUMENT ÉDITÉ PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME - JUIN 2018

33, avenue Pierre de Coubertin 75013 Paris - Tél. : 01 53 80 70 00 - ffa@athle.fr - www.athle.fr

Sous la direction de A. Giraud, Président, P. Gergès, Directeur Technique National et de F. Sanaur, Directeur Général

COORDINATION FÉDÉRALE**Formation** : J. Tuffières, C. Virlovet, R. Carlon**Accompagnement des clubs** : M. Huertas, JP. Thirion, E. Brisset**Déploiement territorial** : D. Arcuset, JM. Beraud, P. Leynier, E. Pillette**Relations institutionnelles** : F. Sanaur**Évènementiel** : B. Garnier**Communication-Promotion** : A. Giraud, D. Arcuset, A. Pearson**Stade** : D. Arcuset, JY. Le Priellec, JY. Cochand, B. Garnier**Haut-niveau** : A. Tournier Lasserre, P. Gergès, M. Baala**Education athlétique** : D. Vareecke, G. Geisler, P. Boidé**Running** : M. Huertas, P. Binelli, O. Gui**Forme et santé** : M. Prévost, C. Malaquin, P. Boidé**PARTENAIRES DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME****PARTENAIRE PRINCIPAL****PARTENAIRES MÉDIAS**GROUPE MOS
Mutuelle des Sportifs

assureur militant

**PARTENAIRES OFFICIELS**

Equipements sportifs



RUNNING TRAIL FITNESS

FOURNISSEURS OFFICIELS**PARTENAIRE INSTITUTIONNEL****ATHLÉ**

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

ATHLÉ

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

www.athle.fr

Fédération française d'athlétisme
33, avenue Pierre-de-Coubertin, 75640 Paris Cedex 13
e-mail : ffa@athle.fr – Tél. : 01 53 80 70 00